L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 JUILLET 1884. 57ème Année.

Dufour, Dounet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 2 JUILLET 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an....$2 00
Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75
Renferme deux feuilletons.

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. V. Gourdain, sur le bord de la goélette Odelia, dans le vieux bassin, entre les rues Claiborne et Derbigny, la goélette Odelia, telle qu'elle est mouillée dans le vieux bassin.

Par Jules A. A. Rousseau au No. 606 rue Magazine, entre St. André et Joséphine, le contenu d'un magasin de meubles.

Un nouveau danger pour l'industrie sucrière en Louisiane.

Voilà bientôt quinze jours que nous avons trouvé dans le journal mexicain intitulé : *Les Deux Républiques*, un article assez curieux sur la crise commerciale de l'Ile de Cuba. Nous en avions détaché les passages suivants, qui nous intéressent vivement, mais que nous ne voulions pas publier avant de voir se vérifier les faits qui y sont relatés :

La crise commerciale de Cuba, y est-il dit, pousse la population à émigrer dans d'autres pays. Trente familles de la province de Matanzas viennent de partir pour le Mexique, et toutes les machines de six habitations sucrières abandonnées ont été expédiées pour la Vera Cruz. La crise qui a lieu dans l'Ile, semble devoir tourner à notre profit. La culture de la canne et la fabrication du sucre sont encore, ici, dans l'enfance, et l'émigration de Cuba va nous procurer les bras exercés, le matériel et l'expérience dont nous avons besoin.

Il n'y a plus de doute possible, aujourd'hui, sur ce sujet. Non seulement l'industrie sucrière est ruinée à Cuba, et les planteurs ne trouvent pas d'argent à emprunter pour continuer leur culture et leur fabrication; mais les insurgés pillent et brûlent tout ce qui leur tombe sous la main, et les malheureux planteurs, se voient obligés d'abandonner leurs propriétés. Ils se réfugient, naturellement, au Mexique, où le traité de réciprocité leur offre une occasion, inespérée, de se livrer à la culture de la canne qui leur promet de rapporter bientôt d'assez gros bénéfices. Ils y émigrent en masse, et ils emmènent avec eux non seulement leurs machines, comme le dit l'article que nous venons de citer, mais aussi leurs travailleurs. Tout le matériel et tout le personnel d'une grande habitation se trouvent, de la sorte, transportés de l'Est à l'Ouest du Golfe; les planteurs n'ont plus qu'à s'installer sur des terres exceptionnellement fertiles, qu'ils se procurent à des prix infimes, et qu'ils trouvent en si grande abondance, qu'ils n'ont guère que l'embarras du choix. Ajoutez à cela qu'ils parlent la même langue que les gens du pays, et qu'il y a beaucoup de raisons pour que l'intimité la plus étroite unisse presqu'immédiatement les deux races, pour que les Cubains, fêtés, soutenus par les natifs, fassent faire de rapides progrès à l'industrie sucrière du Mexique et enrichissent leur nouvelle patrie en s'enrichissant eux-mêmes.

Bien évidemment, à l'époque où MM. Grant et consorts ont brassé, dans l'ombre, un traité de réciprocité, pour le plus grande satisfaction de leur intérêt propre, et sans prendre l'avis d'aucune des deux nationalités intéressées, ils étaient loin de penser que les événements dussent les servir si tôt et si admirablement. On leur eût alors prédit la bienheureuse immigration à laquelle nous assistons aujourd'hui et qui fait si bien leurs affaires, qu'ils n'eussent pas osé y croire.

En tout cas, il y a là, pour notre industrie sucrière, un danger nouveau, auquel nous ne devions pas nous attendre, et la menace d'une ruine, beaucoup plus prochaine, que ne la redoutaient les plus clairvoyants. Plus moyen, désormais, de la part des spéculateurs du Nord, de nier le danger auquel nous expose le traité, plus moyen, pour nous, de nous faire illusion. Les quatorze ou quinze ans de sécurité que l'on nous assurait, il n'y a pas encore trois mois, s'évanouissent, et au train dont marche aujourd'hui l'immigration cubaine, au Mexique, il ne se passera peut-être pas deux années, avant que nos planteurs ne soient réduits à la plus triste impuissance, à la plus complète ruine. C'est pour nous un devoir de jeter le cri d'alarme, et nous le faisons avec d'autant plus d'anxiété que les spéculateurs et les raffineurs du Nord, alléchés par l'appât d'un gain immédiat, vont poursuivre, avec plus d'ardeur que jamais l'adoption et la mise en vigueur de la loi sans laquelle le traité est nul et que la Chambre des Représentants des Etats-Unis n'a pas encore discutée.

Hier encore, pour ainsi dire, bon nombre d'entre nous s'évertuaient à trouver pour nos planteurs, trop justement alarmés, un motif de sécurité, dans la chute de l'industrie sucrière de Cuba, cette reine déchue des Antilles, et voilà que, transplantée au Mexique, elle y va précipiter notre ruine si le traité est exécuté.

Cette situation inattendue nous crée deux devoirs bien importants: 1° Nous défendre à outrance contre les attaques d'ennemis qui vont d'autant plus redoubler d'acharnement, qu'ils apercevront plus près d'eux la proie depuis si longtemps convoitée; 2° opérer dans notre industrie les réformes nécessaires pour résister à la crise qu'elle traverse. Non pas que l'on puisse rien reprocher à notre culture de la canne, à notre fabrication du sucre; nous faisons bien ce que nous faisons, et dans les conditions où ne le faisons. Presque tous les insuccès nous viennent de causes majeures, qui échappent complètement à notre contrôle. Il en est de même des inondations, dont la responsabilité ne peut peser sur les planteurs, car le maintien des levées requiert un ensemble de travaux qu'ils ne peuvent donner, et que l'on n'est en droit d'attendre que du gouvernement général.

Ce qui leur manque, ce sont des réformes économiques sur leurs habitations, c'est la division dans leur travail. Malheur, aujourd'hui, à celui qui est obligé d'emprunter, pour achever sa moisson, pour mettre et maintenir sa sucrerie en activité; c'est un homme perdu à l'avance. L'intérêt seul de l'argent qui lui a été avancé, absorbe tous ses bénéfices, et, une fois qu'il a glissé sur la pente du déficit, il lui est à peu près impossible de se relever. Le seul moyen qu'il ait de se tirer d'affaire, c'est de faire son choix entre les deux métiers qu'il exerce, celui de cultivateur et celui de fabricant, et de s'en tenir à l'un ou à l'autre. Tout en déboursant beaucoup moins, il arrivera, soit comme fermier, soit comme manufacturier, à faire bien mieux, bien davantage, et à bien meilleur marché.

C'est la division du travail qui a donné tant de prospérité à l'industrie sucrière de la betterave, en France et en Allemagne. Enfin, celui qui, en Europe, se livre à la culture de la betterave ne se borne pas à ce genre de production, il se procure, chez lui, à un bon marché que l'on ne trouve pas dans le commerce, sa viande fraîche, sa viande salée, son blé, ses orges, ses foins, ses sainfoins; en un mot, tous les articles qui doivent se trouver sur une ferme—de telle sorte, qu'il ait toujours quelque chose à vendre, et jamais, ou presque jamais rien à acheter; qu'il ait, sans cesse, quelque réserve en caisse, et puisse faire face aux besoins d'une mauvaise saison et traverser, sain et sauf, une crise agricole ou industrielle. C'est ainsi que se monte, s'entretient et fructifie une ferme bien constituée, qu'elle verse le bien-être parmi tous ceux qui l'habitent ou l'exploitent, et enrichit les particuliers, en même temps que l'Etat. Nous n'avons qu'à suivre ce système, et nous nous relèverons bientôt de l'état de gêne où nous languissons depuis trop longtemps. Il y a encore de bien beaux jours à passer pour l'agriculture et l'industrie sucrière louisianaises, si elles le veulent bien.

Nous croyons devoir reproduire un entrefilet que nous avons publié, dans l'*Abeille* de samedi dernier, au sujet du traité avec le Mexique :

Une dépêche particulière adressée, de Washington, au *Picayune* d'hier matin, annonce que M. Hiscock, membre du comité des voies et moyens, a dit qu'il est convenu, tacitement, entre les membres du comité, de ne rien décider, à cette session-ci du Congrès, relativement au traité des Etats-Unis avec le Mexique.

Le comité aime mieux ajourner la considération de la loi à décréter avant que la mise à exécution soit possible, et son but, en ne votant pas la loi, est de donner au peuple le temps de peser les conséquences du traité.

Ce serait la ligne la plus simple et la plus sage à suivre; c'est tout ce que nous demandons au nom du Sud, dont quelques-une des produits sont sacrifiés, au nom de la Louisiane, dont l'industrie sucrière est menacée de mort.

La Chambre ferait preuve de justice et de patriotisme en n'agissant pas avec la même hâte que le Sénat, qu'une certaine classe de spéculateurs du Nord et de raffineurs de l'Est.

Il faut que nous ayons un traité avec le Mexique, un traité de véritable réciprocité, qui soit franchement accepté par les deux Républiques, après que toutes les clauses en auront été portées à la connaissance des citoyens; un traité qui soit mutuellement profitable, sans porter atteinte aux légitimes et graves intérêts d'une partie de l'Union américaine.

Nous souhaitons ardemment, pour notre section, pour notre Etat si douloureusement éprouvé, que la nouvelle transmise au *Picayune* se confirme.

Les représentants de la Louisiane au Congrès—ceux d'entre eux qui ne sont pas atteints de l'incurable, de la fatale maladie du libre-échange, n'ont sans doute pas besoin qu'on leur indique la ligne de conduite à suivre.

COMPTES-RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Nos remerciements pour la livraison IV du troisième volume des Comptes-Rendus de l'Athénée Louisianais. On y trouvera la Conférence du docteur Alfred Mercier, dont nous avons déjà parlé dans notre numéro d'hier.

Ce numéro est en vente à la librairie Billard, au prix de 25 cents.

Profitons de cette occasion pour rappeler que les Comptes-Rendus de l'Athénée Louisianais sont publiés à la Librairie Franco-Américaine, 102 rue de Chartres, Eugène Antoine propriétaire; l'une des meilleures maisons que nous sachions. Tout ce qui sort de ces ateliers est d'une excellente exécution; la brochure que nous avons sous les yeux, en est une preuve nouvelle.

WEST-END.—Ce matin et ce soir dernières représentations de *La Fille de Mme Angot*.

Demain, première représentation de *La Mascotte*; après-demain 4 juillet, matinée extraordinaire, et le soir, Grand Feu d'artifice d'une variété et d'une beauté exceptionnelles.

Un comité de planteurs sucriers de la Louisiane va, tout de suite, entamer une correspondance avec l'Allemagne et les pays où se cultive la betterave. Le but qu'il se propose est de savoir à combien reviennent la production de la betterave et la fabrication du sucre de celle-ci.

Les planteurs sucriers de la paroisse Terrebonne, Louisiane, se sont assemblés et ont décidé, le 28 du courant, que le sucre et la mélasse se vendant au-dessous du coût, ils ne payeront aux travailleurs, à dater du 1er juillet courant et jusqu'à l'époque de la roulaison, pas plus de 50 sous par jour avec les rations ou 65 sous par jour sans les rations. Pendant la roulaison, les travailleurs recevront 75 sous par jour avec les rations, 90 sous sans les rations et 50 sous par veillée.

Il y a eu, le 28 du courant, dans la paroisse St-Tammany, Louisiane, une bourrasque qui a beaucoup nui aux récoltes.

Les pluies journalières ont presque complètement arrêté la fabrication des briques, et les propriétaires de quelques unes des briqueteries vont fermer leurs établissements à cause des bas prix et de l'absence de demande.

L'exposé des motifs du budget de 1884-1885 qu'a déposé le 14 juin à la Chambre le ministre des finances constate que la situation s'est améliorée graduellement depuis l'avènement du roi Alphonse.

Les recettes du Trésor ont augmenté constamment depuis 1876. Le chiffre moyen de cette augmentation dépasse annuellement 20 millions.

Les dépenses avaient d'abord été réduites de 1876 à 1881; mais depuis cette époque, elles ont tellement augmenté qu'entre le budget de 1880-81 et celui de 1883-84, on constate une différence en plus de 160 millions, malgré une diminution de 100 millions dans le chiffre de l'amortissement. C'est ce qui a fait reparaître le déficit après l'équilibre passager obtenu par la conversion de la Dette amortissable.

L'exposé des motifs ajoute qu'il faut réformer le mode de perception des contributions; remplacer l'impôt sur le sel par un impôt équivalent et modifier la taxe sur les octrois, le papier timbré et les droits de succession.

Cette tâche est grande. Les Cortès ne pourraient pas l'avoir accomplie le 1er juillet prochain; il faut donc l'ajourner à l'exercice prochain.

Le budget de 1883-84 présente actuellement un excédent de 4,719,568 pesetas, qui, avec les autres ressources prévues, dispensera le ministre d'avoir recours aux 41 millions déjà votés par les Cortès et qui proviennent de la négociation des Pagarés, de la vente des biens nationaux et de la réalisation des titres 4 0/0 en portefeuille.

L'excédent total du budget de 1883-84 sera de 10,104,526 pesetas. En prélevant 33 millions sur les 41 millions déjà cités, il ne sera pas nécessaire pour l'exercice 1884-85 d'avoir recours à la Dette flottante. La solde des sous-officiers sera augmentée, et l'alimentation des soldats améliorée, mais ces dépenses seront couvertes par d'autres économies. La retenue de 10 0/0 supportée par les officiers en activité de service jusqu'au grade de colonel sera supprimée. Le budget extraordinaire disparaîtra et sera compris dans le budget ordinaire.

Les recettes pour l'exercice 1884-85 sont évaluées à la somme de 880,331,420 pesetas, et les dépenses à 880,306,937 pesetas. Le budget de cet exercice se soldera donc par un excédent de 24,484 pesetas, quoique la vente des Pagarés ne doive produire que 20 millions au lieu de 28 prévus par la loi.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 28 juin :

M. J. E. Smith nous a fourni la liste des souscripteurs au téléphone, ainsi que le nombre d'actions de chacun d'eux :

	Actions.	Montant
A. Thomson	10	$100 00
J. M. Thompson	5	50 00
J. E. Smith	5	50 00
W. G. Coile	5	50 00
H. Larrousini	3	30 00
Ch. Thiéry	2	20 00
A. Geiger	2	20 00
H. J. Smith	2	20 00
Lionel C. Levy	2	20 00
Mme E. Jaufroid	2	20 00
F. Pippo	1	10 00
E. Bossier	1	10 00
W. B. Cook	1	10 00
J. P. Hosmer	1	10 00
W. C. Warren	1	10 00
W. C. Morgan	1	10 00
W. G. Kentzel	1	10 00
J. Pe[illegible]ot	1	10 00
Chas. Heintz, agent	1	10 00
L. Webril, Jr.	1	10 00
Jules Cahier	1	10 00
L. C. LeBreton	1	10 00
E. C. Frederick	1	10 00
Wm. Baily	1	10 00
J. M. Core	1	10 00
Total	57	$570 00

—Un des premiers actes du nouveau Conseil de Ville a été de réduire la taxe. ("5 mills" au lieu de 7 1/2) — Ont été réélus, à l'unanimité: W. J. Kentzel secrétaire, J. Cahier, trésorier, P. J. Dullon marshal. — Le président, E. R. Randolph, maire, a nommé MM. H. J. Smith, C. G. Joyner et J. Péchon membres du comité de finances; MM. E. Frederick, Thos. Davis et Jas. Taylor membres du comité des travaux publics.

—Le grand pont du Bogue Falaya est achevé. Il a été construit par M. Jake Mathies. La corporation est redevable de beaucoup à MM. W. H. Davenport, R. Badon, V. Planche, Jos. Jaufroid et J. Péchon, qui ont recueilli la somme qu'il fallait pour cet important travail.

—Le montant nécessaire ayant été souscrit, on commencera, vers la fin de la semaine prochaine, l'établissement de la ligne de téléphone de Mandeville à Covington. Le colonel Geo. Moorman, président de la compagnie, nous a dit, hier, qu'il commanderait le fil immédiatement. Il a chargé M. J. E. Smith de recevoir le montant des actions.

La *Revue de Marksville*, paroisse Avoyelles, du 28 juin :

Plusieurs membres du nouveau jury de police, avec lesquels nous avons causé dernièrement, sont en faveur de faire construire un pont où se trouvait le grand pont. La difficulté qu'ont rencontrée les habitants des bayous, pendant l'inondation de cette année, à traverser le pays bas entre le Bayou des Glaises et les côtes avec leurs animaux, et le danger qu'ils courent en faisant cette traverse, à cause du courant rapide, sont deux bonnes raisons sur lesquelles ils peuvent baser leur demande. Les petits ponts qui ont été faits sur le Bout du Bayou, sur le Bayou de la Grande Ecore et sur la Coulée de la Négresse, ont tous été brisés ou emportés par l'eau pendant l'inondation et ne comptent maintenant pour rien. Ces membres sont aussi en faveur de faire réparer notre maison de cour, qui s'en va en ruine. Nous avons déjà appelé là-dessus l'attention du jury de police, et si des mesures ne sont pas prises bien vite, il faudra, avant peu d'années, en faire faire une autre—ce qui coûtera beaucoup plus d'argent que ne coûteraient aujourd'hui les réparations dont la vieille a besoin.

—La Rivière Rouge baisse à raison de 3 pouces par 24 heures.

—Une bonne pluie ferait beaucoup de bien aux récoltes. La terre commence à sécher et les récoltes souffrent.

—Il est tombé une pluie torrentielle, mardi dernier, dans le district du Coin. Pendant l'orage, le vent a renversé les barrières en plusieurs endroits.

—A Bordelonville, sur la rive droite du bayou, les récoltes de coton que la transpiration n'a pas affectées, sont assez belles, mais le vieux maïs ne promet pas beaucoup. Sur la rive gauche, les clos sont à sec et le coton qui a été semé depuis que l'eau s'est retirée a déjà presque levé. Les habitants de Bordelonville comptent faire une pleine récolte de coton.

—Depuis quelques semaines, ceux des habitants de Bordelonville, qui n'avaient rien à faire, se sont mis à tuer des crocodiles qui abondent dans les lacs, près de ce village, et vendent les peaux à un jeune homme de la Nouvelle-Orléans, qui les sale, les met en barils et les expédie à mesure qu'il en a un petit lot. Samedi dernier, il devait en expédier un lot d'environ 700. Dans ce lot, il s'en trouve une qui mesure treize pieds et demi de long. Nous croyons qu'il paie ces peaux à raison de 50 cents pièce.

—Décédé, près de Marksville, vendredi, 20 juin 1884, Alfred Normand, enfant de Aladin Normand et Léa Debellevue, âgé de 2 ans, 3 mois et 18 jours.

L'*Observateur*, St. Martinville, paroisse St-Martin, du 28 juin :

L'atmosphère lourde et tiède de juin s'est faite sentir, d'une manière très prononcée, cette semaine. Heureusement que de temps en temps quelques ondées rafraîchissantes sont tombées—ce qui a quelque peu diminué les chaleurs. Il eût mieux valu que la pluie tombât à torrents, car les récoltes de maïs et de cannes souffrent considérablement de cette sécheresse continue.

Les planteurs de l'intérieur, à mesure que les eaux se retirent, ne perdent pas leurs temps; ils sèment rapidement le maïs et se voient forcés de travailler comme des mercenaires pour arriver à en faire assez pour suffire à l'approvisionnement de toute l'année. Le nombre de pieux emportés par le courant est très grand. Après la baisse des eaux plusieurs habitations seront à la merci des animaux.

Le *Herald*, paroisse St-Charles, du 28 juin :

Le temps est encore très chaud.

—Mme B. Danjean est morte, lundi dernier, sur l'habitation Marie, à sept milles au-dessus de Hahnville. C'est une grande perte pour sa famille et pour la communauté.

L'*Advertiser*, paroisse Lafayette, du 28 juin :

Nous avons eu, cette semaine, plusieurs ondées, qui ont fait du bien aux récoltes, particulièrement à la récolte de maïs.

—Notre ville est infestée de voleurs s'il faut en juger par le nombre d'objets qui ont disparu dans le courant de la semaine.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillon, du 28 juin :

Nous avons eu une bonne pluie lundi passé. Le besoin de pluie commençait à se faire sentir.

—Les récoltes de la paroisse, bien qu'elles ne soient pas aussi encourageantes que celles de l'année dernière, promettent encore de grassement rémunérer les planteurs de leurs travaux.

—La vieille église est entièrement démolie. On ne peut se faire une idée de la quantité de bon bois qui en a été retiré.

—Le Père Méhault est revenu de la Nouvelle-Orléans, en bonne santé.

—Nous regrettons d'apprendre que plusieurs de nos habitants riziers sont en retard pour la semence et que quelques-uns qui ont planté à temps ont perdu leurs récoltes par les écrevisses. Leur perte est complète.

Le *Marksville Bulletin*, paroisse Avoyelles, du 28 juin :

Le besoin de pluie se fait sentir dans plusieurs parties de la paroisse. Les récoltes en souffrent beaucoup.

—Notre reporter nous apprend que les récoltes des environs d'Evergreen, d'Hassville, de Bunkie et d'Eola sont magnifiques. Le coton, surtout, est encore plus splendide. Le maïs n'a pas un aussi bel aspect. Une saison favorable nous vaudrait la plus belle récolte que nous ayons eue depuis nombre d'années.

—Décédé, à Eola, le 24 du courant, Robert Cullom, âgé de 33 ans.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 28 juin :

Nous avons eu, cet après-midi, une pluie torrentielle, accompagnée d'un vent violent. L'ouragan n'a pas duré plus d'une heure, assez de temps pour que la pluie mesurât 1 pouce et demi.

—Le maître de poste de Donaldsonville, M. Lefort a reçu avis du sous-maître général des Postes, que le service de la malle, sur la route No. 30,129, allant de Donaldsonville à l'Ile, se fera désormais six fois par semaine, au lieu de trois fois. New River, Lane et Island sont ainsi desservis. La nouvelle a été accueillie avec satisfaction par la population.

Le *Courrier de Houma*, paroisse Terrebonne, du 28 juin :

L'eau des crevasses baisse rapidement.

—Les souches des cannes à sucre ne sont pas très bonnes, cette année, mais le plant annonce un bon rendement.

—On se plaint généralement, des affaires.

—L'usine de l'habitation Boutelon, de M. J. P. Viguerie, à trois milles au-dessus de Tigerville, sur le bayou Black, a été renversée par le vent, mardi dernier.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Il a été fait un rapport favorable sur le bill de la Chambre ordonnant une étude géologique et minéralogique de la Louisiane; un bill du Sénat facilitant le desséchement des terres marécageuses données à l'Etat par les Etats-Unis; sur le bill de la Chambre allouant une somme pour réparer le "Mile Bayou Culvert", paroisse Avoyelles.

M. Fontenot a présenté un bill accordant un pouvoir additionnel au maire de Ville Platte, paroisse St Landry.

M. Carlisle a présenté un bill établissant dans l'Etat une station d'expériences agricoles.

La considération des bills de la Chambre ordonnant que les ventes des biens de successions de la paroisse d'Orléans soient faites par le shérif des cours civiles, a été renvoyée indéfiniment.

CHAMBRE.—La considération du bill systématisant l'assessement, dans tout l'Etat, a d'abord été renvoyée indéfiniment, mais, à la demande de M. Pierson, il a été inscrit de nouveau sur le calendrier.

Le bill de la Chambre amendant la section 66 de la charte de la Nlle-Orléans de façon à permettre au Conseil d'allouer 90 au lieu de 75 pour cent du revenu, a été adopté.

Le bill de la Chambre donnant un recorder au septième district de la Nlle-Orléans, a été adopté.

Les bills du Sénat amendant les lois de 1880 relativement au bureau d'agriculture, a été l'objet d'un rapport favorable.

Le *Temps*, du 17 juin :

Ce n'est pas seulement en Belgique que le parti catholique s'efforce de ressaisir le pouvoir. En Suisse aussi, une tentative vient d'être faite par la droite du Conseil national pour reprendre une autorité perdue. Le succès obtenu le 11 mai par le rejet des quatre lois fédérales, que le vote populaire a repoussées, n'a pas suffi aux catholiques; il les a au contraire encouragés à élever de nouvelles prétentions, et c'est un problème politique, plus compliqué et plus grave, qu'ils posent aujourd'hui.

Trois députés, MM. Zemp, Keel et Pedrazzini, représentant les cantons de Lucerne, de Saint-Gall et du Tessin, ont déposé, au nom de leurs collègues de la droite, sur le bureau du Conseil national, une motion tendant à une révision partielle de la Constitution de 1874. Les points à réviser, d'après le programme des députés catholiques, seraient les suivants: 1° l'article 73, concernant les élections au Conseil national, doit être complété de telle sorte que la formation des circonscriptions électorales soit plus équitable, qu'aucun arrondissement ne puisse nommer plus de trois députés, et que les élections se fassent autant que possible d'après le principe de la représentation proportionnelle; 2° l'article 27 sera modifié dans le sens de la liberté complète de l'enseignement privé; 3° l'article 31, qui concerne la liberté de l'industrie et du commerce, doit être restreint en remettant à la compétence des autorités cantonales la réglementation facultative des auberges et des débits de boissons alcooliques; 4° l'article 32, qui ordonne à partir du 1er janvier 1890 la suppression des droits d'octrois cantonaux (*ohmgeld*) sur les vins—ce qui amènera un déficit sérieux dans les budgets cantonaux—sera supprimé, et les droits d'entrée seront maintenus; enfin, 5° les articles 89 et 120 doivent être modifiés et complétés de façon à donner plus d'extension aux droits du peuple, en lui accordant l'initiative des lois par voie de pétitionnement, et en transformant le *referendum* facultatif en *referendum* obligatoire, c'est-à-dire que l'Assemblée fédérale devrait soumettre au peuple toutes les lois.

La tactique de la droite ne manque pas d'habileté. Si la majorité du Conseil national accepte la motion de révision, la droite n'en aura pas moins formulé dès maintenant le programme électoral qu'elle soumettra au pays quand viendront les élections générales au moins d'octobre prochain. Si le Conseil national repousse la motion, la droite provoquera un pétitionnement populaire et réunira facilement les 50,000 signatures qui obligeront l'Assemblée fédérale de poser au peuple la question de l'opportunité de la révision. Si le peuple répond affirmativement, la révision, aux termes de la Constitution, ne peut plus être partielle; elle devient générale, et il est procédé à l'élection d'une Assemblée fédérale constituante. L'œuvre elle-même qu'aura élaborée cette Constituante sera soumise au peuple et devra réunir, pour être valable, la double majorité des suffrages du peuple et des cantons, chaque canton ayant une voix.

Grand est le désarroi que cette motion de la droite a jeté dans les rangs de la majorité libérale. On ne sait encore à quel parti on s'arrêtera. Soumettra-t-on au *referendum* populaire la révision partielle, telle qu'elle est demandée? Opposera-t-on un contre-projet de révision à la proposition de la droite? Repoussera-t-on la motion, et s'exposera-t-on à mettre en péril la Constitution entière de 1874, en se laissant imposer par un pétitionnement l'obligation de soumettre la révision totale à un vote du peuple? Les gauches du Conseil national et du Conseil des Etats se sont réunies pour délibérer sur cette grave alternative; rien n'a encore été décidé, mais on semble pourtant admettre généralement qu'une attitude négative équivaudrait à un acte de faiblesse.

Mercredi prochain, la motion de la droite sera discutée au Conseil national en séance publique.

La *République Française* :

Nous le répétons; la France, au Maroc, comme partout ailleurs, entend faire respecter tous ses droits et tous ses intérêts; mais elle n'y nourrit aucune ambition territoriale. Tous ceux qui inventent à propos de la protection accordée au chérif d'Ouazzan des questions du Maroc n'ont le choix qu'entre deux qualificatifs: ils sont ignorants ou de mauvaise foi.

M. l'amiral Paris a annoncé, le 16 juin, à l'Académie des Sciences, de Paris, qu'un de ses amis et camarades de la marine, M. Olivier vient de lui faire don d'une collection particulièrement précieuse; ce sont des données et des croquis sur les anciens bâtiments de guerre et sur les navires à voiles, rassemblés de père en fils depuis cinq ou six générations. Les données sur l'art naval ancien manquent à peu près complètement, c'est à peine si l'on a quelques plans exacts des navires à partir de 1822.

M. l'amiral Paris a pu avec ces renseignements multiples reconstituer en grand nombre des vaisseaux de Louis XIV et de Louis XV et en présenter des dessins à l'Académie. Ces navires étaient relativement petits. Un vaisseau de 50 mètres de long portait, outre son matériel de guerre, 1,000 hommes, ce qui est énorme relativement à sa grandeur.

M. Dupuy de Lôme insiste sur l'importance de la communication de M. Paris; encore quelques années et il ne restera plus trace des vaisseaux qui remontent à peine à un demi-siècle. Il existe des monuments; en ce qui concerne la marine, on laisse s'échapper tous les vestiges du passé; il conviendrait cependant de ne pas oublier l'ancien art naval. Sur sa demande, la section de géographie et de navigation fera un rapport sur ce sujet à l'Académie, et l'Académie saisira ultérieurement le gouvernement de l'utilité qu'il y aurait à constituer en France un bureau de conservation de l'art naval.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'aurai l'honneur de réunir lundi prochain 7 du courant, à 7 heures P. M., au Consulat de France, No 92 rue Royale, les personnes qui veulent bien prendre part aux travaux des Comités Consultatifs ayant pour objet d'assurer la participation de la République Française à l'Exposition Universelle qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans le 1er décembre prochain.

Depuis la dernière liste publiée, j'ai reçu les adhésions de MM.
Dr Beugnot,
Dr Touatre,
Jos Leblanc, négociant,
Dr de Roaldès aîné,
Dr de Roaldès jeune,
J. Muguier, horloger,
Alcée Fortier, professeur à l'Université de la Louisiane,
Arthur Durieu, négociant,
Dr Mathieu, médecin,
Edouard Dessommes, artiste-peintre,
Antonin Leiong, négociant,
Révol fils, armurier,
N. J. Lerath, ingénieur et dessinateur mécanicien,
E. Antoine, imprimeur.

Les Français qui désirent prendre connaissance des règlements de l'Exposition et de la classification des produits en groupes et en classes sont invités à s'adresser au Consulat. Tous documents et plans ainsi que des formules d'applications seront fournis aux personnes qui en feront ou en feront faire la demande.

A la réunion de lundi je demanderai aux délégués présents s'ils acceptent de prendre part aux travaux des groupes pour lesquels je les ai inscrits. Je demanderai aussi le consentement des présidents, vice-présidents et secrétaires désignés par moi pour conduire les travaux des comités.

J'appelle la plus sérieuse attention des Français et des personnes sympathiques à la France sur l'importance des travaux de nos Comités. Le premier but qu'ils auront à atteindre est d'étudier, pour chaque groupe et de démontrer dans des rapports qui seront rendus publics l'utilité de premier ordre qu'il y a pour l'industrie et le commerce Français à être largement et honorablement représentés à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

La Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1884.
Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Le montant des souscriptions pour l'enseignement supérieur libre, à l'institut catholique de Paris, s'élève, à ce jour, à la somme de 4,490,331 francs. Dans ce chiffre, la souscription de Mgr Guibert figure pour 30,000 francs.

Madrid, le 15 juin :

La Epoca déclare que sur l'avis de ses médecins le roi Alphonse se propose de faire un voyage en mer d'environ deux mois. La santé du roi est excellente.

Le même journal dément qu'un dissentiment ait éclaté entre le président de la Chambre des Députés et M. Canovas.

Décédée ce matin à une heure moins un quart, EUGENIE JULIA, fille de GABRIEL MENANT et de CORA MERLE. Les amis et connaissances des familles Menant et Pailloted sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin St Claude et Ursulines.

Societa Italiana di Mutua Beneficenza
AVVISO FUNEBRE.

Tutti i soci componenti la medesima sono pregati di intervenire al funerali di MARIA TVOBIG, moglie del nostro socio Francesco Semeria, che avranno luogo oggi alle 4 P. M. Il corteo funebre partirà dalla sua ultima dimora No 63 Louisiana Avenue.

Per ordine del Presidente,
JOHN ROCCHI
C. JOHN GIORGIA, Segretario.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc
AUX PLUS BAS PRIX.

Tête de Maure! Huile Vierge!
50 caisses FROMAGE Tête de Maure.
5 .. Limbourg nouveau.
2 .. Munster
1 .. Roquefort
100 .. Huile d'Olive Vierge J. L. Duret & Co.
50 .. Guiness's Stout, par Wheeler & Co.
50 .. Bass's Ale.
25 .. Ginger Ale
100 .. London Layer Raisins
20 .. Moutarde anglaise de J. & J. Colman, boîtes de 1/4, 1/2 et 1 livre.
4 boucauts Prunes de Turquie dernier choix.
100 caisses Pâtes de Naples.
En débarquement et à vendre par
1er juil - 3f A. M. & J. SOLARI.

Docteur E. Berjot,
243 RUE REMPARTS.
Spécialité de toutes les maladies des dames.
Cure certaine de toutes les affections anciennes ou récentes des organes génitaux.
Vingt huit années d'expérience
Consultations en français, anglais, allemand et espagnol.
Office de midi à 3 heures. 29 juin—3m

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DÉCORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

Leçons d'Espagnol,
Mlle. S. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson. No 184.
26mars—

Dr HERARD,
Spécialiste français.
149 rue Royale, Nouvelle-Orléans.
Heures de consultation, le matin, de 9 à 11; le soir, de 2 à 5.
Avis—Je fais une spécialité de la cure des cancers sans opération chirurgicale. Les maladies cutanées ou de nature syphilitique, je les traite avec succès. Mon onguent triomphe des hémorrhoïdes; c'est le seul remède qui guérit immédiatement. Que ceux qui souffrent me viennent consulter pour ces maladies, je les guéris toutes.
4 juin—1 m—Mer Dim Mar

AYER'S Ague Cure
IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

—THE MILD POWER CURES.—
HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFICS.
In use 30 years.—Each number the special prescription of an eminent physician.—The only Simple, Safe and Sure Medicines for the people.

LIST PRINCIPAL NOS.	CURES.	PRICE.
1.	Fevers, Congestion, Inflamations	.25
2.	Worms, Worm Fever, Worm Colic	.25
3.	Crying Colic, or Teething of Infants	.25
4.	Diarrhea of Children or Adults	.25
5.	Dysentery, Griping, Billious Colic	.25
6.	Cholera Morbus, Vomiting	.25
7.	Coughs, Cold, Bronchitis	.25
8.	Neuralgia, Toothache, Faceache	.25
9.	Headaches, Sick Headaches, Vertigo	.25
10.	Dyspepsia, Billious Stomach	.25
11.	Suppressed or Painful Periods	.25
12.	Whites, too Profuse Periods	.25
13.	Croup, Cough, Difficult Breathing	.25
14.	Salt Rheum, Erysipelas, Eruptions	.25
15.	Rheumatism, Rheumatic Pains	.25
16.	Fever and Ague, Chill, Fever, Agues	.50
17.	Piles, Blind or Bleeding	.50
19.	Catarrh, acute or chronic; Influenza	.50
20.	Whooping Cough, violent coughs	.50
24.	General Debility, Physical Weakness	.50
27.	Kidney Disease	.50
28.	Nervous Debility	1.00
30.	Urinary Weakness, Wetting the bed	.50
32.	Disease of the Heart, Palpitation	1.00

Sold by druggists, or sent by the Case, or single Vial, free of charge, on receipt of price. Send for Dr. Humphreys' Book on Disease, &c. (144 pages), also Illustrated Catalogue FREE. Address, Humphreys' Homeopathic Medicine Co., 109 Fulton Street, New York.
A vendre par LEON ARLAUD.

A. BALDWIN, Président. SIGMUND KATZ, Vice-Président.

BILAN SEMI-ANNUEL DE LA Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 30 JUIN 1884.

ACTIF.

Billets escomptés		$560,583 29
Prêts sur demande	$281,481 22	
Surdrages	3,201 00	
Bons des Etats-Unis, valeur au pair	205,200 00	
$200,000 Bons consolidés de la Louisiane; $100,000 Consolidés de la Nouvelle Orléans "Crossman"	232,200 00	
Monnaie courante et chèques sur d'autres banques	313,634 16	
Change de New York à vue	66,994 06	
Dû par des banques et banquiers	18,739 32	1,121,159 76
Cinq pour cent du fonds entre les mains du Contrôleur de la Monnaie		9,000 00
Meubles et installations		500 00
		$1,691,243 05

PASSIF.

Capital	$200,000 00	
Fonds de surplus	250,000 00	
Profits non divisés	37,280 51	487,280 51
Circulation ancienne		180,000 00
Dividendes non réclamés		2,076 00
Dividendes payables le 1er juillet 1884		[illegible] 000 00
Dépôts individuels	$955,376 97	
Dû aux banques et banquiers	58,509 57	$1,013,886 54
		$1,691,243 05

Je certifie que ce qui précède est un état de situation vrai et exact.
WM PALFREY, Caissier.
Exact - Témoins:
JOHN H. HANNA.
WM. T. BENEDICT,
SIGMUND KATZ, Directeurs.
2 juil—7f

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans — Bureaux 34 rue Carondelet — Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1884. — A une réunion spéciale de la Direction tenue ce jour un dividende semestriel de Cinq pour Cent (5 0/0) a été déclaré payable à partir du 9 courant.
LEON HERE, Secrétaire.
2juillet—7f

Banque Nationale Hibernia — Nlle-Orléans, 30 juin 1884—Un dividende de quatre pour cent, libre de toutes taxes, sera payé sur demande. Par la direction
C. PALFREY, Caissier.
1er juillet—7f

Banque Nationale d'Etat.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, un dividende de QUATRE pour cent a été déclaré payable sur les profits des derniers six mois, à partir du 7 juillet.
T. R. ROACH, Caissier.
1 juill 8f

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. - Nlle Orléans, 1er juillet 1884—Un dividende semi-annuel de quatre pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque, à partir de JEUDI, 10 du courant.
N. LANDRY, Caissier.
1 juill—5f

Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans, (The Southern Insurance Co. of New Orleans.—Bureau No 31 rue du Camp.—Nlle-Orléans, 30 juin 1884.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer, à partir du 14 juillet 1884, l'intérêt semestriel régulier de quatre (4) pour cent. sur le capital payé jusqu'à cette date, ainsi que le veut la charte.
Tout transfert de stock à partir de cette date se fera sans que le dividende y soit compris.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
1er juillet—2 sm

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1884.—L'intérêt semi-annuel régulier de cinq pour cent sur le capital (payé) de cette Compagnie sera payé à ce bureau à partir du 1er juillet 1884.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
1 juil—3f

Banque Nationale Mutuelle — Nlle-Orléans, 27 juin 1884—A la réunion régulière des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 1er juillet.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
28 juin—15f.

Banque Nationale "Germania"—Nouvelle-Orléans, 27 juin 1884.—A une réunion de la Direction qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un Dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires à partir du 10 juillet.
E. L. BERCIER, Caissier.
24 juin—7f.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans and Lake Railroad"—Nouvelle-Orléans, 28 juin 1884.—A une réunion régulière du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, un dividende d'un dollar par action a été déclaré, payable à partir de JEUDI, 10 juillet 1884. Le livre des transferts sera fermé du 30 juin au 10 juillet.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
29juin—au10juil

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 21 juin 1884.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de la dite Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer, à partir du 4 août 1884, conformément à la charte, l'intérêt-dividende semestriel de 5 pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
Tout transfert d'actions se fera, sans y comprendre le dividende, et les actionnaires qui n'ont pas encore signé la nouvelle charte sont respectueusement invités à se présenter au plus tôt à cet effet aux bureaux de la Compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
26juin—1m mer jeu dim

Bureau du Importers' Bonded Warehouse Co., coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 25 juin 1884.—Conformément à la charte, l'élection annuelle de Cinq Directeurs de la Compagnie, devant servir du second lundi de juillet 1884 au second lundi de juillet 1885, aura lieu à ce bureau, le LUNDI, 7 JUILLET 1884, de midi à 1 heure P.M.
P. A. CONAND, Secrétaire.
26 juin—au 7 juil

Bureau du New Orleans Gaslight Company—Nouvelle-Orléans, 17 juin 1884—A une réunion du Board des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré, payable le MARDI, 15 juillet 1884.
V. VALVOIS, Secrétaire.
17juin—1m

AVIS.
La Branche de la Banque Nationale de l'Etat,
ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,
prévient le public et la population française en particulier qu'elle est prête à fournir sur FRANCE et l'ANGLETERRE des traites pour toutes sommes aux taux les plus modérés.
La Banque s'est assuré les services de M. F. LAPLANTE longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons qui sera heureux de revoir ses amis.
1er juin—PP—1m

New Orleans Savings Institution en liquidation, No 156 rue du Canal, 20 juin 1884.
A partir de lundi prochain, 23 juin, un dividende final de quatre et un cinquième de 1 pour cent sera payé sur la balance due aux déposants de l'Institution.
J. H. OGLESBY, A. BALDWIN, Receveurs.
21 juin—10f

THE SOUTHERN Insurance Company Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP
Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $387,948 94
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

A vendre,
Une maison en bois à un étage, couvert en ardoises, maintenant occupée comme grocerie, à l'encoignure des rues Marais et St. Bernard, Troisième District. Ainsi que trois résidences touchant la maison, le tout récemment réparé. Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou au gérant. 19juin—1m mer,dim

Un nouveau chemin coquillé
DU Fort Espagnol à Milneburg est maintenant réparé. Splendides accommodements pour voitures en tout temps, à Washington Hôtel. 7juin—1m PP

WEST END
DERNIERE REPRESENTATION DE SELINA DOLARO, —DANS— LA FILLE DE Mme ANGOT, Secondée par la Compagnie d'Opéra comique de Marlande Clarke.
JEUDI, 3 Juillet ....LA MASCOTTE
Matinées tous les Mercredis et Samedis.
VENDREDI, 4 juillet - Grande Matinée de Gala, où Selina Dolaro chantera plusieurs de ses chansons françaises favorites. 1er juil—

FÊTE Nationale Française —DU— 14 JUILLET 1884,

Célébrée sous la direction du "Comité des Trente" et la Présidence Honoraire du Consul-Général de la République Française.

PROGRAMME.

Le 13 juillet 1884, à 6 heures P. M., salve de 21 coups de canon, au pied de la rue du Canal.
Le 14, à 6 heures du matin et à midi, au même endroit, salve de 21 coups de canon.
La fête aura lieu au

WEST END.

Les deux gares du chemin de fer, en ville et au Lac, seront splendidement décorées.

ARC DE TRIOMPHE
Coin Canal et Bourbon.

Décorations, rue du Canal du coin de la rue Bourbon à la rue Dauphine; Mâts Vénitiens, Oriflammes, etc.

Le départ du train des invités officiels et des autorités aura lieu à 3 heures P M précises. L'ouverture de la Fête aura lieu à l'arrivée de ce train. Sept coups de canon salueront l'arrivée des invités.

Réception des invités et des autorités au Quartier-Général, par M. le Consul-Général de la République Française, Président Honoraire de la Fête, et le Comité des Trente.

Amusements et Jeux,
Sur le Canal.

3 Mâts de Cocagne horizontaux, à 4 heures P. M. annoncés par un coup de canon.
2 prix de valeur seront accordés pour chaque mât.

REGATES!

Annoncées par 3 coups de canon.
Les Régates se composeront de 3 courses, ainsi qu'il suit: Single Scull, Double Scull, et Four Oared Shell. De magnifiques médailles, qui seront exposées le ou vers le 1er juillet, chez M. T. Hausmann, rue Poydras, seront données aux vainqueurs. Une pour le Single Scull, deux pour le Double Scull, quatre pour le Four Oared Shell.
Course en pirogue sur le Canal.—Prix: $5 00.

L'Orphéon Français.

Sous la direction du Prof. A. Valliet, chantera, à 7 heures P. M., les chœurs suivants
LA MARSEILLAISE.
LE TRIOMPHE DU PEUPLE.
LES TROIS COULEURS.
VIVE LA FRANCE.
Les prix seront distribués à 8 heures, au Pavillon de l'Orchestre, par M. le Président du Comité.

BALS.

Aux deux Pavillons, brillamment décorés pour la circonstance.
Au Grand Pavillon deux orchestres joueront alternativement.

Danse Permanente.

Aucune personne ne sera admise sans invitation.
A 9 heures précises, 3 coups de canon annonceront le

Grand Feu d'Artifice,

Fabriqué expressément pour la circonstance par MM. L. et B. Ferrouillet, de la Nlle-Orléans. Le programme comprend 36 différentes pièces, dont la plupart sont d'une très grande dimension. Pièces fixes, pièces tournantes. Bombes d'un très gros volume, pièces allégoriques et Nationales, fusées et coups de canon dans l'intervalle des pièces; le tout se terminant par un immense bouquet.
Ce feu d'artifice sera le plus complet et le plus grandiose qui se soit jamais vu à la Nlle Orléans.
Pour la facilité et la commodité du public, rien n'a été épargné. Les moyens de transport seront irréprochables.

F. LAMBERT, Président.
JULES C. BERNARD, Secrétaire. 29juin—

Quinzième Festival Annuel du 4 Juillet.
Donné par l'Association de Bienfaisance des Commis.
AU FORT ESPAGNOL.
Le Vendredi, 4 juillet 1884.
Programme des amusements du jour.—Matinée à midi par la troupe de CATHERINE LEWIS.
Aussi: Nombre de divertissements dans le jardin.
Grande exhibition pyrotechnique. Concert par l'orchestre du Prof. Borchert, de 5 à 11 heures le soir.
Grand bal dans la salle des Concerts.
Entrée 50 sous pour les messieurs; gratuite et par invitations pour les dames.
Les membres désirant des invitations en blanc peuvent les obtenir de M. H. L. NORES, 205 rue du Canal.
1er juin—1m Dim Mar Mer

PLACEMENT D'ARGENT
Bons des Etats-Unis
Achetés et vendus.
Bons de premières hypothèques
—Sur—
Divers chemins de fer urbains.
A vendre par la
Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,
54 RUE DU CAMP.
18 juin—14f

COKE —A— 35 sous le baril, —LIVRÉ PAR— DANNER & CIE., 54 RUE CARONDELET.
24 juin—7f

COKE! COKE!
LES CONSOMMATEURS PEUVENT ETRE POURVUS DE COKE DE CONNELLSVILLE par M. W. G. COYLE & CIE, 4 rue Carondelet, coin Union. 14jn—2sem

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 35 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traitées sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
mars—24—1an

PIANOS PLEYEL —CHEZ— **GRUNEWALD,**
GRUNEWALD HALL,

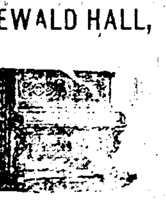

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.
LOUIS GRUNEWALD, MARCHAND DE MUSIQUE, Grunewald Hall ou 127 rue du Canal. 27 juin—

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz.
13 RUE BARONNE.
J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine à venir examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Baronne, juste en face de la station des chars de Carrollton.
C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.
Ils sont de tous genres, de toutes grandeurs.
Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donne le stove ou ranges ordinaires de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.
C'est le seul stove qui grille et rotisse également comme un stove ouvert.
Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.
Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.
JOHN N. MAIN, Brooklyn, N. Y.
21juin—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.
Bureau: 188 rue Gravier.
Capital....$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation dans les profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON....Président
LOUIS BARNETT....Secrétaire
MAURICE STERN....Vice-Président
13 fév—1an 14p

Tombes à vendre.
DANS le cimetière St Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés, réparation de tombes à des prix également modiques; aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.
S'adresser à FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 83.
15 juin—3m—Dim Mer Ven.

NATTES NOUVELLES DE CHINE A BAS PRIX.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.
STORES DE FENETRES, TOILES-CIREES, TAPIS.
Nouveautés des derniers genres.
20 mars—1an

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans coutures.
Aussi sur un nouveau stock de
Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.
TAPIS!
De toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

C. CAVAROC, Gérant. C. B. LANUSSE, Secrétaire.
Compagnie de Fabrication de VIN ROUGE,
De la NOUVELLE-ORLEANS
72 Rue Conti Nouvelle-Orléans.
Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong, C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 3 avril—1an

V. WEHRMANN.
136.......Rue Royale.......136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plaquage en fer de formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale.
12mai—

PIANOS MATHUSHEK
Les plus durables et les plus populaires.
Les meilleurs pour notre climat et les plus chaudement recommandés et les plus en usage à la Nouvelle-Orléans et dans tout l'Etat de la Louisiane.

A une époque [illegible] usage étaient [illegible]. Le piano droit américain a été perfectionné depuis 20 ans.
Vieux pianos pris en échange pour leur pleine valeur.
Pianos réparés, accordés aux plus bas prix.
Pianos vendus au mois à bas prix.
Venez examiner les plus durables et les plus populaires, les
PIANOS MATHUSHEK
et un grand nombre d'autres pianos qui provoquent l'admiration chez
PHILIPPE WERLEIN,
135 rue du Canal,
—et—
18 rue Bourbon.
25 juin—

GODCHAUX,
MARCHAND DE
VETEMENTS CONFECTIONNES
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.
Pour influencer les acheteurs et afin d'écouler les marchandises de Printemps et d'Eté qui me restent, je vendrai, après le 1er juin 1884 tout mon stock à des prix très réduits.
1er juin—

F. JAHNKE,
(Breveté pour la Louisiane)
PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER.
Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curbstone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Baronne et Carondelet.
23 jan—

Compagnie d'Assurances des Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant...$1,000,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MER.
ED. A. PALFREY, Président
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
30mars—1anPP

PHARMACIE ANGELI.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julie.
25—1an

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$600,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, émises contre des risques d'incendie
W. R. LYMAN....Président
CHAS. H. DOLSEN....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire
Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss
Charles Newman,	Louis Prados
U. Marinoni,	Harry L. Plant
Lucien Delery,	A. H. Siewerd
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz
Reuben G. Bush	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman
S. C. Corton,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm B. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jul 1 an. v et p

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 2 JUILLET. - CLASSE No 1[illegible]6
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
60	24	13	22	63	48	27	87	6	28	37	52	20	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et uniquement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons nos signatures
[illegible] 2 juillet 1884—4 heures P. M.
LOUIS H. PL[illegible]
J. A. A. ROUSS[illegible]
[illegible]

☞Les plans de nos tirages quotidiens [illegible]